

LE DOSSIER

NUMÉRO 10 / DÉCEMBRE 2018 **DU MOMENT**

Édito

OLIVIER LADEVEZE
Membre du bureau
administratif Euralis et
Président d'Agribio Union



« Nous voulons développer la collecte pour accompagner la croissance du marché et assurer un revenu pérenne aux producteurs bio »

Depuis la création d'Agribio Union avec d'autres structures en 1999, Euralis est actif dans la filière bio. Pour répondre à la demande de produits issus de l'agriculture biologique, nous poursuivons la structuration de filières bio durables et défendons la valeur des productions du Sud-Ouest, seul moyen d'assurer un revenu régulier et correct aux agriculteurs de la région. Notre ambition avec Agribio Union est de collecter 125 000 tonnes de grains bio en 2022 contre 65 000 tonnes actuellement.

Pour y parvenir, Euralis va dorénavant assurer le suivi technique, économique et la coordination de l'ensemble des productions végétales bio de ses adhérents.

Cette organisation permettra d'améliorer l'accompagnement des producteurs, en ayant des techniciens au plus près des exploitations.

SOMMAIRE

La production bio en mouvement	p.3
Le bio en grandes cultures et productions contractuelles	p.4
Le bio en vigne-vin	p.6
Le bio en élevage	p.7
Comment se convertir ?	p.8



POURQUOI SE CONVERTIR AU BIO ? Les clés de la réussite



→ CONVERSION EN BIO RÉUSSIE GRÂCE À L'ACCOMPAGNEMENT EURALIS TÉMOIGNAGE DE NICOLAS DULUC



Nicolas Duluc,
à Morganx (40)
Producteur en
maraîchage, légumes
plein champ et céréales
bio depuis 2012.

Quels ont été vos objectifs en vous tournant vers l'agriculture biologique ?

Je me suis installé en 2012 afin de bien écouler le maraîchage car cela répondait à une demande forte du marché, et j'avais aussi en tête de faire des céréales bio.

Comment Euralis vous a accompagné dans votre conversion ?

Je travaille avec Euralis depuis mon installation ; mon référent m'aide en particulier sur la commercialisation de mes cultures. Le plus important pour moi est la proximité avec mon interlocuteur Euralis et mon silo. Je sais que dès que j'ai besoin de quelque chose, j'ai quelqu'un à mon écoute. C'est pratique !



→ **LA PRODUCTION BIO EN MOUVEMENT**
UNE PERSPECTIVE DE CROISSANCE
DE L'ORDRE DE 10 % PAR AN D'ICI 2021

La France
dans l'Union européenne

2^{ème}
marché
bio

3^{ème}
surface
bio

1,77
million ha
en bio
en 2017

6,5%
de la SAU
en bio

Plus
de 8
milliards €

pour les produits alimentaires
bio en 2017

36 664
producteurs
en 2017

+13,6%
vs 2016

12 238
transformateurs
en 2017

+15,5%
vs 2016

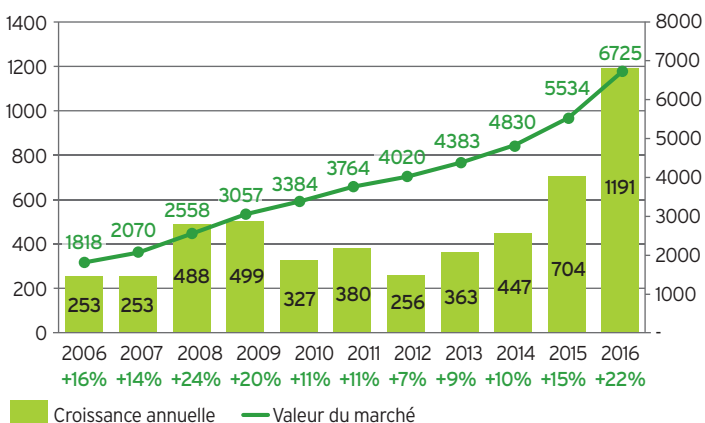
4 752
distributeurs
en 2017

+18%
vs 2016

En 2016, le marché alimentaire biologique a cru de près de 22 %, ce qui fait suite à une progression de plus de 16 % par rapport à 2015. L'évolution en 2017 et 2018 est du même ordre.

Le graphique ci-contre rappelle la **progression du marché de l'agriculture biologique** auprès des ménages français métropolitains.

Ce qui représente en 2016, une **évolution de +3,5 % du marché alimentaire** en France. La production de produits bio doit alors s'adapter à une évolution du marché qui augmente de façon exponentielle depuis 10 ans.



EN NOUVELLE AQUITAINE ET OCCITANIE ?

12 861
exploitations
en bio

611 051
ha en bio et
conversion

18,2 %
de la SAU
régionale en bio

3 800
opérateurs
aval bio

→ LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN GRANDES CULTURES ET PRODUCTIONS CONTRACTUELLES 1/2



THIERRY CAUHAPÉ,
Responsable Productions Spécialisées

1/ Thierry Cauhapé, que représente l'activité bio chez Euralis ?

Nous sommes présents sur toutes les activités avec une forte croissance qui répond à une demande de plus en plus forte de nos clients et de nos partenaires. En grandes cultures, plus de 6000 hectares sont cultivés en bio, des surfaces qui ont progressé de 50 % en 2 ans. La production légumière est également en fort développement avec près de 630 hectares. Nous avons multiplié par 3 nos surfaces en 3 ans. Cette année nous lançons des contrats de semences bio en maïs et tournesol.

2/ Quels sont les objectifs de développement ?

L'objectif est de doubler les surfaces en grandes cultures sur les 2 prochaines années en partenariat avec Agribio Union. Cette union de coopératives dont Euralis fait partie est pour nous une opportunité. Agribio Union est un acteur majeur français dans la collecte et la commercialisation de 40 espèces végétales à la fois pour la nutrition animale et l'alimentation humaine. Nos partenaires Bonduelle et Géant Vert sont aussi très demandeurs pour la production de légumes bio (maïs doux, haricots verts et garden peas), là encore il nous faut développer les surfaces.

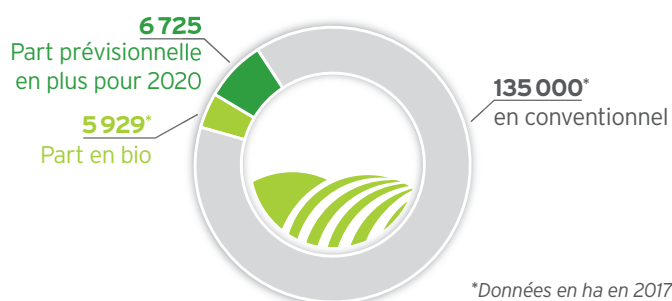
En partenariat avec Euralis Semences, nous lançons des productions de semences bio pour répondre à une demande en forte augmentation. L'objectif est de sécuriser ces productions en travaillant en filière et en étroite collaboration avec l'aval.



S'engager avec Euralis, c'est s'assurer une visibilité 3 à 5 ans sur ses productions

3/ Comment Euralis accompagne les agriculteurs ?

Pour répondre à la demande, nous devons accompagner les producteurs dans leurs choix. Plusieurs critères doivent être pris en compte : la technicité, la connaissance agronomique et une capacité financière suffisante nécessaire durant la période de lancement dans le bio. L'assolement doit aussi être adapté pour permettre la rotation des cultures. Nous accompagnons également les agriculteurs dans leur projet en mettant notamment un plan de production pluri-annuel permettant de sécuriser l'activité.



ET VOS DÉBOUCHÉS ?



// Dans les magasins Point Vert, nous avons des produits de producteurs partenaires engagés dans une démarche d'agriculture raisonnée dont une partie aujourd'hui en fruits, légumes et vins issus de l'agriculture biologique.



Emilie Cassaigne
Category Manager Table des Producteurs

→ LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN GRANDES CULTURES ET PRODUCTIONS CONTRACTUELLES 2/2

➤ OUVERTURE D'UN NOUVEAU SILO SPÉCIFIQUE BIO EN JUIN 2018

Le 15 juin 2018, Agribio Union a inauguré un nouveau silo à Monbahus (47).



Un silo spécifiquement conçu pour réceptionner les différentes espèces issues de rotations des producteurs biologiques.

Euralis et ses partenaires associés dans Agribio Union s'engagent ainsi durablement dans le suivi technique, économique et la coordination de l'ensemble des productions végétales bio de leurs adhérents.

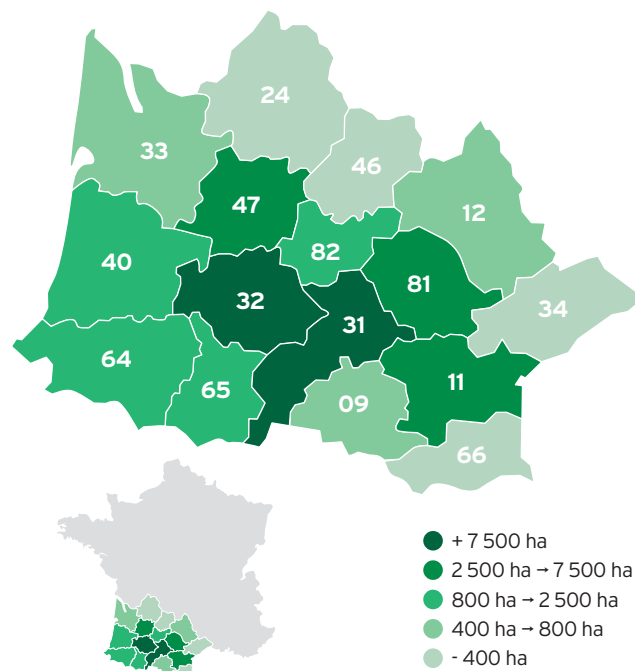
|| Elle permettra d'accéder à de nouveaux marchés et nouvelles filières telles que le soja alimentation humaine, le sarrasin, le colza et les légumes secs.

Le silo dispose de **30 cellules de stockage des produits, d'un séchoir avec récupération d'énergie et de deux circuits de nettoyage**. Cette diversité d'espaces de stockage est un véritable atout qui permet de **constituer des lots de grains homogènes** et de **maîtriser la qualité** afin de répondre aux demandes des marchés de plus en plus segmentés.

LE SILO EN CHIFFRES

- **11 200 t de stockage** équivalent blé
- **30 cellules de stockage** des produits nettoyés et séchés de capacité de 30 à 550 tonnes
- **2 circuits** de nettoyage
- **5,3 millions d'euros d'investissement** dont 1,2 millions d'euros de subventions du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et de l'Europe (FEDER).

➤ RÉPARTITION DE L'ASSOLEMENT BIO SUR LE SUD-OUEST



Source : site Agribio Union



Aurélie Lagrolet

Référente en agriculture biologique

Quelles sont les clés pour réussir en bio ?

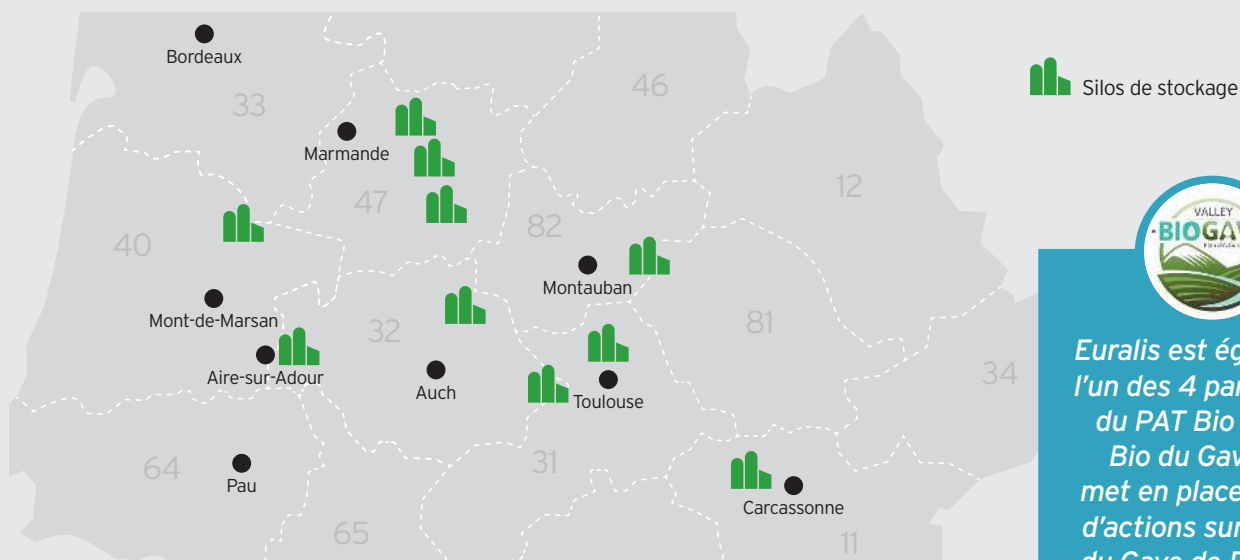
Il faut savoir se donner les moyens de progresser techniquement. Si vous ne maîtrisez pas les techniques agronomiques, vous aurez des difficultés à maîtriser cette production. C'est pour cela que nous accompagnons les agriculteurs dans cette approche technique en proposant un suivi à la parcelle. Se convertir en bio nécessite d'avoir bien réfléchi à son projet, ne pas voir uniquement les subventions accordées pour se convertir. Il faut bien avoir conscience que vous allez passer plus de temps par hectare (+ ou - 25 % de temps supplémentaire). Cela demande également plus d'investissement financier (matériel) et humain (pour le désherbage par exemple).

C'EST QUOI L'OFFRE EURALIS BIO ?

Les producteurs bio peuvent bénéficier aujourd'hui de l'expérience des premiers agriculteurs, ils ne sont plus des pionniers.

Euralis, de par son expérience dans l'agriculture biologique depuis plus de 20 ans, est à vos côtés pour vous apporter les éléments techniques nécessaires :

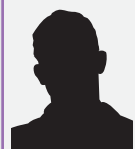
- Un suivi agronomique selon vos itinéraires techniques
- Des contrats de collecte adaptés à votre situation financière et à vos besoins en trésorerie
- Des conseils mis à jour en permanence sur l'extranet Euralis avec votre accès personnalisé (www.terre-vive.fr)
- Des journées techniques au champ afin d'échanger ensemble sur les problématiques du moment : couverts, désherbage, rotations, légumes pleins champs, vitrines variétales...
- Une proximité importante avec une répartition homogène des lieux de collecte sur le Sud-Ouest
- Une organisation d'un service de référents spécialisés dans le bio qui se structure



Euralis est également l'un des 4 partenaires du PAT Bio (Valley Bio du Gave) qui met en place un plan d'actions sur la zone du Gave de Pau pour préserver et protéger les réserves en eau.

VOS CONTACTS EN GRANDES CULTURES, LÉGUMES ET PRODUCTIONS DE SEMENCES BIO

NORD AQUITAINE



Contact en cours de recrutement

SUD AQUITAINE



Aurélie Lagrolet
06 88 77 16 81
aurelie.lagrolet-sebedio@euralis.com

TOULOUSE

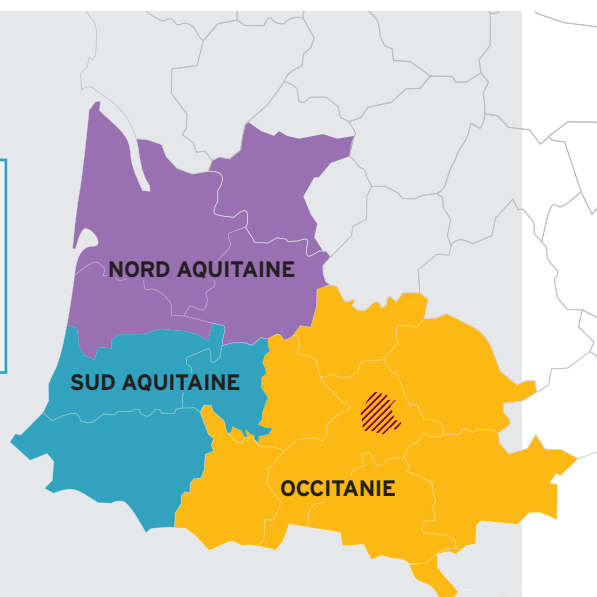


Jean-Philippe Weber
06 27 27 48 84
Jp.weber@agribio.fr

OCCITANIE



Bernard Marcarie
06 84 58 93 49
bernard.marcarie@euralis.com



→ L'ACCOMPAGNEMENT DE VOS PROJETS VERS UNE VITICULTURE-VINIFICATION BIOLOGIQUE

Tout au long du processus d'élaboration du vin (de la vigne à la mise en bouteille), la vinification de vins biologiques nécessite une attention particulière à chaque étape. Euralis vous accompagne pour vous aider à la conversion et obtenir la certification bio.

60 % du vignoble du territoire Euralis est déjà engagé dans des démarches « éco-responsables » afin de répondre à la demande du marché qui se veut de plus en plus :

- Sans résidu de pesticides dans le vin
- Favorisant la préservation de l'environnement et des hommes

Le **SAVIEZ-VOUS ?**

3 campagnes de vendanges sont nécessaires pour obtenir la certification bio !

Pensez à faire la demande avant l'été pour ne pas perdre une année.



➤ NOURRIR LA SANTÉ ET NON PAS SOIGNER LA MALADIE



La conversion au bio est la décision du producteur. Mais il n'a pas à être seul dans cette démarche. Travailler avec Euralis, c'est décider de recevoir une aide personnalisée pour sa consommation d'intrants, pour le travail du sol tout en respectant le cahier des charges de la certification. L'objectif est de trouver le meilleur équilibre entre préservation des sols et qualité finale du vin.

Vinifier en agriculture biologique entraîne des changements sur l'exploitation ainsi que sur la perception de son métier de viticulteur et vinificateur. La clé de la réussite passe par la compréhension de son milieu et l'anticipation dans l'exécution des travaux : il n'y a pas de recette toute faite, l'expertise de l'humain est au centre de ce système !

VOS CONTACTS EN VITICULTURE BIO



VIGNE

Pierre Palmier
06 82 68 78 60
pierre.palmier@euralis.com



VIN

Patricia Guéry
06 74 37 40 21
patricia.guery@euralis.com

→ DES PLANS DE DÉVELOPPEMENT BIOLOGIQUES EN COURS POUR VOS ÉLEVAGES



➤ BOVINS

*En 1 an (2017 vs 2016), la commercialisation de bovins bio Euralis a évolué de + 37%.
Nous estimons une progression de +19% d'ici à 2020.*



L'agriculture biologique est respectueuse du **bien-être animal** :

- tous les animaux ont un **accès permanent aux parcours extérieurs** et les ruminants pâturent dès que les conditions le permettent,
- Chaque animal dispose d'un **espace bien aéré**, de **lumière** et d'une **surface minimum**, paillée à l'intérieur des bâtiments,
- La **densité des animaux** et la **taille des bâtiments** sont **limitées**,
- La **nourriture des animaux** est obtenue suivant les règles de l'agriculture biologique. Les jeunes animaux sont nourris de préférence au **lait maternel**.



➤ VOLAILLES

En partenariat avec l'abattoir de Ronsard, Euralis a mis en place un plan de développement de l'OP volailles à horizon 2022. Ainsi, Euralis poursuit sa dynamique d'accompagnement pour promouvoir cette filière qui s'élève à aujourd'hui à 6 millions de volailles Label Rouge produites par nos éleveurs, dont 100 000 en bio.

La **production de volailles en bio** dispose de nombreux atouts :

- Filière engagée dans le **respect de l'environnement et le bien-être animal** (des parcours extérieurs plus vastes que pour la production en Label Rouge),
- Alimentation **exclusivement** à base de **céréales issues de l'agriculture biologique**,
- Usage des **traitements antibiotiques réglementé** : 1 seul traitement antibiotique autorisé par bande.



VOS CONTACTS FILIÈRES ÉLEVAGE BIO



FILIÈRE VOLAILLES

Sandra Fontaine
06 42 90 75 50
sandra.fontaine@euralis.com



FILIÈRE BOVINS

Jean-Charles Artigues
06 60 33 15 29
jean-charles.artigues@euralis.com



VOUS SOUHAITEZ VOUS CONVERTIR AU BIO ? COMMENT ÇA MARCHE ?

LES 5 QUALITÉS POUR UNE CONVERSION AU BIO RÉUSSIE



*ne concerne que les grandes cultures et productions contractuelles



Un expert Euralis vous accompagne dans votre conversion en agriculture biologique, notamment lors de décisions délicates telles que le choix de l'assolement, la fertilisation, la gestion du risque maladies et ravageurs, les rattrapages techniques.

Le règlement (CE) n°834/2007 et ses textes d'application précisent l'ensemble des dispositions à respecter concernant les productions végétales et animales biologiques.

COMMENT FAIRE EN PRATIQUE ?

- 1 Prendre connaissance de la réglementation en vigueur.**
Des synthèses par type de production existent, elles sont consultables sur les sites des organismes certificateurs et des organisations professionnelles (notamment www.agencebio.org). Nos équipes techniques sont bien sûr à votre disposition pour en discuter.
- 2 Demander un devis puis s'engager auprès d'un organisme certificateur (OC) agréé.**
Rapprochez-vous de votre référent qui vous indiquera la liste des organismes agréés.
- 3 Notifier son activité auprès de l'Agence Bio.**
En parallèle de votre demande d'engagement auprès d'un OC (Organisme Certificateur), vous devez vous notifier sur le site de l'Agence BIO : www.agencebio.org. Dès validation par l'organisme certificateur, l'opérateur notifié apparaîtra dans les rubriques correspondantes de l'annuaire officiel des opérateurs engagés en agriculture biologique.
- 4 Demander une évaluation chiffrée et un plan de conversion** à votre interlocuteur bio privilégié afin de prévoir l'investissement nécessaire et anticiper les périodes de travail intenses.



LES ATOUTS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Témoignage de François LERO



François LERO,
à Ger (64)
SAU de 72ha dont 40ha
en bio et en conversion

Pourquoi se convertir au bio ?

Avec mon père, on a souhaité se convertir au bio depuis 18 ans car c'est une agriculture différente, avec des pratiques différentes. On a voulu faire un essai avec des productions de maïs et soja en rotation. Au fil des années, on a inclus d'autres cultures : des céréales à paille et du colza. On s'est lancé cette année dans la production de maïs doux en bio. L'agriculture biologique, c'est découvrir un autre mode d'agriculture et se donner de nouveaux challenges.

Selon vous, quelle est le principal atout d'une agriculture biologique par rapport à une agriculture conventionnelle ?

C'est sûr qu'il y a plus de travail de surveillance des cultures. Il faut être tous les jours dans les champs pour suivre leur bon développement, repérer très vite les risques maladies ou ravageurs. C'est une autre technique, une autre vision de l'agriculture mais qui est beaucoup plus valorisante lorsque les efforts portent leurs fruits.